

168

Trimestriel
CESE Wallonie
Septembre 2026

R E V U E

Wallonie

Invitée

Véronique Cabiaux

Dossier

La forêt wallonne

Actus

Portes ouvertes du Vertbois

 **CESE** Wallonie

Conseil économique, social
et environnemental de Wallonie





Luc Simar
Secrétaire général

L'été 2026 a été marqué par des phénomènes climatiques : de longues périodes de canicule causant une surmortalité particulièrement importante en Wallonie, une sécheresse qui impacte l'agriculture et les réserves d'eau de distribution, de nombreux incendies en Europe mais aussi en Wallonie touchée par un vaste brasier qui a détruit une partie des Fagnes. Même si ce n'était pas prémédité, le dossier de ce numéro de la revue Wallonie s'inscrit pleinement dans cette actualité, en abordant la question de la forêt, qui représente 556.000 hectares, soit environ un tiers du territoire régional.

L'article central du dossier propose un état des lieux de la forêt wallonne. Il revient sur ses principales caractéristiques, sa biodiversité et les différentes fonctions qu'elle remplit. Il aborde également son importance économique avant de s'intéresser à son état de santé. Face à ces évolutions, différentes pistes sont envisagées pour renforcer la résilience des forêts et les préparer aux conditions climatiques futures.

Deux entretiens permettent d'approfondir les enjeux. Le Professeur Hugues Claessens (ULiège), spécialiste de l'écologie et de la gestion forestières, analyse la vulnérabilité actuelle des forêts wallonnes et les transformations déjà à l'œuvre. Il insiste notamment sur la nécessité de retrouver des forêts plus complexes, tout en préservant les sols, la régénération naturelle et la biodiversité. Etienne Branquart, Attaché qualifié au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole du SPW, se penche plus particulièrement sur l'introduction de nouvelles essences pour adapter les forêts au changement climatique, en insistant sur l'importance d'évaluer les risques en amont.

A travers ces analyses, témoignages et reportage, c'est une forêt wallonne en pleine évolution qui est présentée. S'il n'existe pas de solution unique pour répondre aux bouleversements en cours, un même fil conducteur traverse les différentes contributions : renforcer la diversité et la complexité des forêts, préserver le fonctionnement des écosystèmes et accompagner leur adaptation, tout en tenant compte des multiples fonctions qu'elles remplissent.

Véronique Cabiaux, Chargée de cours à l'ULB, est l'invitée de ce numéro. Elle revient sur les enjeux économiques, géopolitiques et démocratiques liés aux matériaux critiques. Elle analyse les forces et faiblesses de la stratégie européenne mise en place. Pour elle, il est indispensable de combiner extraction, diversification des approvisionnements, circularité et sobriété. Elle souligne également l'importance d'ouvrir le débat relatif aux métaux rares, notamment en impliquant les citoyens européens dans la réflexion.

Bonne lecture.



4

Invitée
Véronique Cabiaux



8

Dossier
La forêt wallonne

A EPINGLER

Découvrez le CESE Wallonie en 1 min 40 sec à travers cette animation vidéo.



www.cesewallonie.be



Actus

Portes ouvertes du Vertbois

Invitée

Véronique Cabiaux (ULB)

«Métaux critiques : enjeux et stratégies européennes»

Dossier

La forêt wallonne

Etat des lieux et enjeux

Interviews

Etienne Branquart (SPW)

«Evaluer les risques avant de diversifier et d'adapter nos forêts»

Hugues Claessens (ULiège)

"Face au changement climatique, la forêt doit retrouver sa complexité"

Trois questions à Philippe de Wouters (Pôle Ruralité)

Reportage

MigFoRest, préparer aujourd'hui les forêts de demain

Actus

Journées du Patrimoine

Portes ouvertes du Vertbois

Séminaire 20/11/2026

Le commerce en Wallonie : mutations et enjeux

Livres

Sélection d'ouvrages et d'études

Et dans notre bibliothèque numérique

Métaux critiques : enjeux et stratégies européennes



Véronique Cabiaux

Les métaux sont au cœur des transitions énergétique et numérique. Cuivre, lithium, cobalt, nickel, graphite ou terres rares sont partout : batteries, panneaux photovoltaïques, réseaux électriques, équipements industriels, ...

Face à l'explosion des besoins, y compris en matière de défense, l'Europe est confrontée à plusieurs défis, dont celui de l'approvisionnement. Les ressources minières sont en effet concentrées dans un nombre limité de pays tandis que la Chine domine largement les activités de raffinage et de transformation. L'Union européenne cherche dès lors à réduire sa dépendance en renforçant ses capacités industrielles, en construisant des partenariats et en développant le recyclage.

Dans cet entretien, Véronique Cabiaux revient sur les enjeux économiques, géopolitiques et démocratiques liés aux matériaux critiques. Elle analyse les forces et faiblesses de la stratégie européenne mise en place. Pour Véronique Cabiaux, il est indispensable de combiner extraction, diversification des approvisionnements, circularité et sobriété. Mais aussi et surtout, d'ouvrir largement le débat relatif aux métaux rares, en impliquant les citoyens européens dans la réflexion.

Wallonie : Pourriez-vous nous rappeler ce que recouvre exactement la notion de "métaux critiques" ?

Véronique Cabiaux : Lorsque l'on parle de métaux, on désigne une famille extrêmement large. La plupart des éléments du tableau de Mendeleïev sont des métaux. Dans cette réflexion, il est même plus juste de parler de matériaux, puisque le graphite, qui est une forme du carbone, joue notamment un rôle essentiel dans les batteries alors qu'il ne s'agit pas, au sens chimique strict, d'un métal.

Un matériau est considéré comme critique lorsqu'il répond à deux critères. D'une part, il est indispensable à la stratégie économique, industrielle ou technologique d'un pays ou d'un groupe de pays. D'autre part, son approvisionnement présente un risque, parce qu'il n'est pas disponible en quantité suffisante sur le territoire concerné ou parce que sa production est fortement concentrée ailleurs.

Wallonie : Pourquoi ces matériaux sont-ils devenus si importants ?

Véronique Cabiaux : Parce qu'ils sont présents dans pratiquement toutes les technologies qui accompagnent les grandes transformations actuelles. La première est la transition énergétique bas carbone. Les batteries nécessitent notamment du lithium, du nickel, du cobalt, du manganèse et du graphite. Le cuivre est indispensable aux réseaux électriques, aux moteurs et à l'électrification de manière générale. Les terres rares entrent dans la fabrication de certains aimants permanents utilisés dans les éoliennes.

La deuxième transformation est numérique. Les microprocesseurs, les télécommunications, l'intelligence artificielle, la robotique, les radars et les systèmes de navigation utilisent des métaux très diversifiés. A cela s'ajoutent aujourd'hui les besoins liés à la défense, à l'aéronautique et à l'espace.

Cette présence généralisée explique l'augmentation attendue de la demande. Selon les projections de l'Agence internationale de l'Energie, les besoins liés aux technologies énergétiques pourraient être multipliés, entre 2023 et 2050, par environ 1,5 pour le cuivre, par près de 10 pour le lithium et par 2 à 3 pour le cobalt, les terres rares et le graphite. Il s'agit donc d'un changement d'échelle considérable.

Wallonie : Quelle est la principale difficulté de l'Europe en matière d'approvisionnement ?

Véronique Cabiaux : La concentration géographique de la production ainsi que la maîtrise des différentes étapes de la chaîne de valeur sont des éléments cruciaux pour ce qui concerne l'approvisionnement en métaux rares.

Il importe de distinguer l'extraction du minerai, c'est-à-dire la roche sortie du sol, du raffinage, qui permet d'obtenir un matériau utilisable par l'industrie. Pour plusieurs métaux, les principaux pays extracteurs ne sont pas les principaux pays raffineurs. Le cobalt est largement extrait en République démocratique du Congo, alors que la Chine domine très fortement son raffinage. Pour le lithium, l'Australie, le Chili et la Chine occupent une place importante dans l'extraction, mais la Chine représente une part majoritaire de la transformation. La même logique s'observe pour le graphite et les terres rares.

La Chine achète donc des minerais dans différents pays, les transforme et produit ensuite les composants indispensables aux technologies bas carbone. Elle ne maîtrise pas uniquement la matière première : elle contrôle une grande partie de la chaîne technologique, depuis le raffinage jusqu'aux cathodes, aux anodes, aux cellules de batteries et, de plus en plus, aux véhicules électriques.

CV EXPRESS

Docteure en Sciences et chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Véronique Cabiaux a occupé plusieurs fonctions de premier plan dans le domaine de la recherche et de l'innovation en Wallonie. Elle a notamment dirigé l'Agence de Stimulation Technologique (2006-2015), puis l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (2015-2018).

Ancienne vice-rectrice à la recherche de l'ULB, elle a développé une expertise reconnue en matière de politiques de recherche, d'innovation et de développement technologique. Membre de l'Académie royale de Belgique depuis 2009, elle a présidé la classe "Technologie et Société" en 2023-2024. Elle a récemment coécrit, avec Thierry De Putter, l'ouvrage "Les métaux critiques. Quel(s) chemin(s) pour l'Europe?".

Wallonie : Comment la Chine est-elle parvenue à construire cette position dominante ?

Véronique Cabiaux : La Chine a développé une stratégie industrielle de long terme. A partir des années 2010, son objectif a été de devenir le leader mondial des technologies bas carbone, du numérique et de l'intelligence artificielle. Elle a investi dans les capacités de raffinage, dans les composants, dans la production industrielle et dans la recherche. Elle a conclu des accords avec un très grand nombre de pays, souvent en construisant des infrastructures (routes, ponts ou équipements) en échange d'un accès aux ressources minières. Une politique qui ne s'accompagne pas des mêmes conditionnalités sociales ou environnementales que celles défendues par l'Union européenne.

Wallonie : Quelle est la position des Etats-Unis ?

Véronique Cabiaux : Les Etats-Unis disposent d'atouts dont l'Europe ne bénéficie pas : un sous-sol plus riche en ressources, de nombreux sites miniers existants et un cadre favorable à l'investissement privé. Depuis une quinzaine d'années, les administrations successives ont fait des métaux critiques une priorité stratégique afin de réduire leur dépendance aux importations. Si Donald Trump mise aujourd'hui sur une relance massive de l'extraction, cette stratégie reste toutefois moins développée sur les capacités de raffinage et de transformation, pourtant essentielles pour assurer une véritable autonomie industrielle.

Wallonie : Comment l'Union européenne tente-t-elle de répondre à ces enjeux d'approvisionnement ? Des objectifs ont-ils été fixés ?

Véronique Cabiaux : L'Union européenne a progressivement structuré sa politique. Une première initiative consacrée aux matières premières a été lancée en 2008. Une liste des matières critiques a ensuite été établie et régulièrement actualisée. L'étape centrale est le Critical Raw Materials Act, qui organise la stratégie européenne autour de trois grands axes.

Le premier consiste à développer une chaîne de valeur au sein de l'Union : extraction, transformation, compétences, recherche, projets industriels et recyclage. Le deuxième vise à diversifier les approvisionnements extérieurs et à établir des partenariats avec différents pays producteurs. Le troisième concerne la durabilité et la circularité tout au long de la chaîne.

Pour 2030, l'Union s'est fixé plusieurs objectifs : extraire sur son territoire au moins 10% de sa consommation annuelle de matières premières stratégiques, en transformer au moins 40% et en recycler au moins 15%. Elle souhaite également éviter que plus de 65% de sa consommation d'un

matériau stratégique, à une étape pertinente de transformation, provienne d'un seul pays tiers. Ces objectifs sont ambitieux, compte tenu du niveau actuel de dépendance.

Wallonie : Vous évoquez également les besoins financiers pour investir dans ce secteur...

Véronique Cabiaux : Les montants nécessaires sont gigantesques ! A l'échelle mondiale, les investissements miniers requis pour

répondre à la demande de 2040 sont estimés entre 600 et 800 milliards de dollars selon les scénarios climatiques.

Or, les décisions d'investissement sont très sensibles au prix des métaux. Lorsqu'un prix diminue, la rentabilité attendue d'un projet se dégrade et les entreprises ralentissent leurs investissements. Cela s'est observé pour plusieurs matériaux liés aux batteries. Entre 2021 et 2022, les investissements des principales entreprises minières avaient fortement augmenté. Leur progression s'est ensuite ralentie.

Il faut donc réfléchir à des mécanismes de soutien : subventions, prêts, garanties, prises de participation, soutien aux dépenses d'exploitation ou contrats permettant de stabiliser les revenus.

La question de l'organisation des marchés est également importante. Le cuivre ou l'aluminium disposent de marchés établis et relativement transparents. Pour les terres rares ou le graphite, les prix sont beaucoup moins lisibles. Cette opacité augmente les risques et complique les investissements.



L'enjeu n'est pas d'opposer extraction, recyclage et sobriété, mais de les articuler.



Le projet Imerys

Le projet d'ouverture d'une mine de lithium porté par Imerys, dans l'Allier, illustre les nouvelles exigences qui entourent aujourd'hui les projets miniers en Europe. Adossé à un ancien site d'extraction de kaolin, il prévoit une production annuelle de 34.000 tonnes d'hydroxyde de lithium et intègre, dès sa conception, plusieurs mesures visant à limiter son impact : mine souterraine, concassage sous terre pour réduire les poussières, recyclage de 90% de l'eau utilisée et recours au transport ferroviaire.

Le projet a fait l'objet d'un vaste débat public, organisé par la Commission nationale du débat public. Les échanges ont porté sur les impacts environnementaux, la gestion de l'eau et des déchets, l'après-mine, mais aussi sur les retombées économiques pour le territoire. Cette concertation a conduit Imerys à revoir certains aspects du projet, notamment l'implantation de certaines installations, à abandonner la valorisation d'un sous-produit et à renforcer ses engagements environnementaux.

Pour Véronique Cabiaux, cette expérience montre que l'acceptabilité d'un projet minier ne peut se construire qu'à travers une information transparente, une véritable participation des citoyens et une vision stratégique clairement portée par les pouvoirs publics. Dans un contexte de forte dépendance européenne aux métaux critiques, ces dimensions deviennent aussi importantes que les performances techniques ou économiques du projet.

Wallonie : Au-delà de l'extraction, quelle place le recyclage et la sobriété doivent-ils occuper ?

Véronique Cabiaux : Le recyclage est indispensable, même s'il ne constitue ni une solution immédiate ni une réponse suffisante à lui seul. Dans les prochaines années, la demande en métaux sera telle que les quantités de matériaux disponibles en fin de vie ne permettront pas de couvrir les besoins.

Il faut néanmoins préparer dès aujourd'hui les futures filières en investissant dans l'ensemble de la chaîne : collecte, transport, démontage, technologies de séparation et réutilisation des matériaux. Parallèlement, la sobriété doit faire partie de la réflexion. Il s'agit de mieux cibler les usages, de prolonger la durée de vie des équipements, de favoriser la réparation et le réemploi, mais aussi de réduire certaines consommations lorsque c'est possible. L'enjeu n'est donc pas d'opposer extraction, recyclage et sobriété, mais de les articuler. C'est la combinaison de ces différents leviers qui permettra de réduire durablement notre dépendance aux matières premières critiques.

Wallonie : Au final, l'Europe dispose-t-elle d'une stratégie à la hauteur des enjeux ?

Véronique Cabiaux : Le Critical Raw Materials Act constitue une avancée importante parce qu'il donne une cohérence à des politiques auparavant dispersées. Il fixe des objectifs, reconnaît la nécessité de reconstruire une chaîne de valeur et intègre les questions de diversification, de circularité et de durabilité.

Mais plusieurs difficultés subsistent. Les besoins financiers sont très élevés. Les délais nécessaires à l'ouverture d'une mine ou à la construction d'une usine sont longs. L'Europe a perdu une partie de ses compétences industrielles, notamment dans le raffinage et la production de certains composants. Les partenariats extérieurs doivent encore démontrer qu'ils peuvent réellement être mutuellement bénéfiques.

Surtout, la stratégie européenne doit être comprise et débattue. Il faut expliquer pourquoi certaines matières sont importantes, quels usages sont prioritaires, quels risques nous sommes prêts à accepter et quelles garanties doivent accompagner les projets. Sans transparence, sans contrôle public et sans participation des citoyens, les objectifs industriels risquent de se heurter à une opposition croissante.

Il n'existe donc pas un chemin unique. L'Europe devra combiner politique industrielle, investissements, partenariats internationaux, extraction encadrée, recyclage, innovation et sobriété. C'est précisément cette articulation qui déterminera sa capacité à réduire ses dépendances sans renoncer à ses ambitions sociales et environnementales.

La forêt wallonne





La forêt occupe une place majeure en Wallonie : elle couvre un tiers du territoire et remplit de nombreuses fonctions à la fois environnementales, économiques et sociales. Réservoir de biodiversité, source d'une matière première renouvelable, espace de loisirs et de tourisme, elle fournit également de nombreux services écosystémiques. Mais les forêts wallonnes sont aujourd'hui confrontées à de multiples pressions, parmi lesquelles les effets du changement climatique.

L'article central de ce dossier propose un état des lieux de la forêt wallonne. Il revient sur ses principales caractéristiques, sa biodiversité et les différentes fonctions qu'elle remplit.

Il aborde également son importance économique avant de s'intéresser à son état de santé. Face à ces évolutions, l'article présente différentes pistes envisagées pour renforcer la résilience des forêts et les préparer aux conditions climatiques futures.

Trois entretiens permettent d'approfondir ces enjeux.

Etienne Branquart, Attaché qualifié au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole du Service public de Wallonie, se penche sur l'introduction de nouvelles essences pour adapter les forêts au changement climatique, en insistant sur l'importance d'évaluer les risques en amont.

Hugues Claessens, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) et spécialiste de l'écologie et de la gestion forestières, analyse la vulnérabilité actuelle des forêts wallonnes et les transformations déjà à l'œuvre. Il insiste notamment sur la nécessité de retrouver des forêts plus complexes, tout en préservant les sols, la régénération naturelle et la biodiversité.

Philippe de Wouters, Président de la Section Forêt et Filière Bois du Pôle Ruralité, présente les réflexions menées au sein de l'instance sur le thème de la diversification forestière. Il plaide pour une adaptation prudente mais volontaire de nos forêts.

Comment cette adaptation se traduit-elle concrètement sur le terrain ? A Evrehailles, dans le Condroz namurois, le reportage consacré au projet européen MigFoRest nous emmène sur une parcelle où sont expérimentées des plantations d'enrichissement, mettant en œuvre le principe de la migration assistée.

A travers ces analyses, témoignages et reportage, ce dossier montre une forêt wallonne en pleine évolution. S'il n'existe pas de solution unique pour répondre aux bouleversements en cours, un même fil conducteur traverse les différentes contributions : renforcer la diversité et la complexité des forêts, préserver le fonctionnement des écosystèmes et accompagner leur adaptation, tout en tenant compte des multiples fonctions qu'elles remplissent.

Etat des lieux et enjeux

Ecosystème majeur abritant une riche biodiversité, lieu de production et d'exploitation d'une ressource naturelle renouvelable, terrain de jeux pour les loisirs et le tourisme, prestataire de nombreux services écosystémiques, la forêt est tout cela à la fois ...

Quelle est la place de la forêt en Wallonie et quelles sont ses principales caractéristiques ? Quelle importance représente-t-elle pour l'économie wallonne ? Dans quel état de santé se trouve-t-elle aujourd'hui ? Cet article propose un tour d'horizon de la forêt wallonne. Il revient également sur les principales pressions qui la fragilisent et sur les pistes envisagées pour renforcer sa résilience face aux changements à venir.

Un écosystème complexe

La forêt wallonne est composée de 30 à 40 espèces d'arbres (on parle d'essences forestières) faisant l'objet d'une exploitation⁽¹⁾. Il y a en outre de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes non exploitées qui participent à la vie de la forêt. Celle-ci est cependant dominée par quatre essences exploitées : le chêne⁽²⁾ et le hêtre occupent la plus grande surface au sein des feuillus,

tandis que les deux principales essences résineuses sont l'épicéa, champion toute catégorie avec à lui seul 35% de la surface forestière productive, et le douglas. Par ailleurs, 42% de la superficie productive est couverte par les essences résineuses toutes confondues.

Plusieurs autres essences jouent également un rôle important, notamment dans des milieux comme les fonds de vallées, les versants abrupts, ainsi que sur certains sols secs, humides ou très pauvres. On peut citer le frêne, l'érable sycomore, le pin sylvestre, le tilleul, l'aulne, le merisier... Le bouleau est également une essence très présente dans les friches, les clairières et les coupes forestières, où il joue un rôle très important dans leur recolonisation forestière.

De manière générale, la forêt en Wallonie présente une diversité en essences assez faible en moyenne, avec 57% des peuplements composés d'une ou deux essences, contre 43% constitués de trois essences ou plus. La tendance est cependant clairement à la hausse au niveau des surfaces composées d'au moins trois essences. C'est une conséquence d'un travail de diversification mené depuis plusieurs décennies.

La forêt est avant tout un écosystème complexe dont la structure, le fonctionnement et la santé sont intimement liés à la biodiversité et à ses interactions avec le sol, le climat,...

Parmi les données qui caractérisent l'écosystème et sa biodiversité, mentionnons :

- La présence et l'abondance de grands arbres vivants (ce que l'on appelle les gros bois vivants). C'est par exemple un chêne d'une circonférence de plus de 240 cm ou un hêtre de plus de 220 cm. Les arbres âgés sont importants pour la biodiversité forestière – des champignons aux oiseaux et petits mammifères en passant par les insectes – notamment parce qu'ils offrent quantité et diversité de microhabitats. Il faudrait, selon le Code forestier, au moins un arbre de ce type par deux hectares ; or, une part importante de la forêt feuillue n'en comprend aucun, même si la situation évolue positivement.

La forêt en bref

Surface : 557.300 hectares, soit **33%** de la superficie de la Wallonie.

Essences principales (par ordre décroissant de surface) : épicéa, chêne, hêtre, douglas.

Propriétés : on distingue les forêts appartenant à des propriétaires privés et les forêts publiques. Ces dernières comprennent des propriétés de la région (forêts domaniales), de communes, de provinces et d'autres acteurs publics (notamment les CPAS).

La **forêt privée** représente **51%** de la **surface forestière totale** pour **49%** à la **forêt publique** (dont environ 35% communale, 12% domaniale et 2% d'autres propriétaires publics).



La filière bois

Personnes physiques et morales confondues, en 2025, on compte 8.438 entreprises, ce qui représente 11.948 emplois salariés. Elles se répartissent en différentes catégories d'activité, depuis la sylviculture et l'exploitation, jusqu'aux différentes transformations, le meuble, la menuiserie, le commerce, sans oublier le bois-énergie.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre d'entreprises et d'emplois par catégorie d'activité en 2025.

Activité	Entreprises	Emplois salariés
Sylviculture et exploitation forestière	1.871	542
Travail du bois	1.005	2.552
Pâte à papier, papier et carton	29	1.101
Meuble	756	1.263
Menuiserie	3.637	3.732
Commerce de gros	346	840
Commerce de détail	725	1.868
Divers	69	50
Total	8.438	11.948

- Le volume de bois mort⁽³⁾. Il est en moyenne de 10 m³/ha, à l'échelle de la Wallonie. Là aussi, il en faudrait bien davantage (idéalement de l'ordre de 30m³, selon les sources). En forêt publique, la densité moyenne d'arbres morts est de 0,65 arbre mort/ha (on vise un minimum de deux par hectare). Bien sûr, cette moyenne recouvre des situations très contrastées d'un type forestier à un autre, d'un peuplement à un autre. Mais globalement, la tendance est positive, avec une hausse du volume de bois mort.

Selon les groupes d'espèces, on estime qu'entre 20% et 75% des espèces forestières (animaux, végétaux, champignons) ont connu une importante contraction de leurs aires de distribution au cours du dernier siècle. Si l'on s'intéresse de plus près aux oiseaux, les populations des espèces communes strictement associées aux milieux forestiers ont montré une diminution globale de 32% entre 1990 et 2022.

La forêt au cœur de l'économie

La forêt est aussi une ressource économique aux multiples facettes. Autour du bois s'est développée toute une filière, de la sylviculture à la transformation, en passant par l'exploitation et le commerce. Mais les retombées économiques de la forêt vont bien au-delà : elle participe à l'attractivité touristique de la Wallonie, génère des revenus liés à la chasse et fournit de nombreux services écosystémiques dont la valeur est, elle, plus difficile à quantifier.

Production et transformation du bois

La forêt est indissociable d'une filière économique importante, celle que l'on appelle généralement "filrière bois" et qui comprend l'ensemble des activités, des entreprises, des organismes et des personnes liées, directement ou indirectement, à la forêt ou au bois. Du pépiniériste au négociant en bois, de l'importateur de bois feuillus ou résineux, tempérés ou tropicaux au cuisiniste, en passant par les producteurs de pâte à papier, les fabricants de machines-outils ou de lasures,... avec le bois-énergie comme ultime étape.

De manière générale et dans le contexte belge, la Wallonie reste avant tout productrice de la matière bois, et réalise la première transformation du bois, tandis que la Flandre dispose d'un tissu industriel axé sur les transformations générant le plus de valeur ajoutée.

Tourisme

Le tourisme en Wallonie repose, pour une large part, sur l'attrait de son territoire rural, et en particulier de ses forêts, jalonnées de milliers de kilomètres de sentiers balisés, de parcours VTT ou équestres. De manière générale, la forêt et les milieux naturels contribuent grandement à l'attractivité des régions.

Selon l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), la contribution du tourisme à la valeur ajoutée brute wallonne s'élève à 1,40% sur base de la définition restreinte (activités strictement générées par les touristes) et grimpe à 4,04% sur base de la définition large (incluant l'ensemble de l'activité des industries touristiques, utile pour les comparaisons internationales). L'Observatoire wallon du Tourisme souligne l'importance des promenades à pied et à vélo dans le total des activités pratiquées par les visiteurs (20,5%), activités pour lesquelles la forêt joue un rôle majeur.



Chasse

La chasse pratiquée en forêt peut être abordée sous différents angles. Ainsi, du point de vue économique, elle représente une source de revenus appréciables pour de nombreuses communes forestières, par le biais de la location de territoires chassables (baux de chasse). La chasse a par ailleurs une influence importante sur l'écosystème forestier et son fonctionnement, par le biais de l'équilibre forêt-gibier, abordé plus loin dans cet article.

Services écosystémiques

Les services écosystémiques rendus par la forêt sont nombreux et certains sont essentiels : fixation de carbone, régulation du cycle de l'eau, biodiversité, fourniture de matières et produits divers...

Leur évaluation et leur monétarisation sont complexes et mériteraient un article à part entière.

L'état de santé de nos forêts

De l'avis tant des scientifiques que des acteurs de terrain, la forêt wallonne fait face à une crise multifactorielle sans précédent, où les dérèglements environnementaux et les agents biologiques se renforcent mutuellement pour affaiblir les essences majeures du territoire (épicéas, hêtres, chênes et frênes)⁽⁴⁾. Ces essences sont parfois tellement agressées que leur état de dépérissement se voit très nettement dans le paysage, avec de nombreux arbres morts ou sénescents. C'est particulièrement visible chez l'épicéa et le frêne.

Le rapport annuel de l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts (OWSF) souligne notamment que le contexte climatique de plus en plus contrasté (sécheresses, canicules, contrastes thermiques) pèse sur la vitalité des arbres, notamment en accentuant le stress hydrique. Mais d'autres facteurs exercent de fortes pressions sur plusieurs essences forestières majeures.

Facteurs climatiques

- Les sécheresses printanières et estivales successives : le manque d'eau entraîne une dégradation progressive des houppiers (le sommet de l'arbre se dégarnit). Le stress hydrique facilite les attaques de ravageurs et de maladies.
- Les vagues de chaleur : les canicules à répétition provoquent un flétrissement direct des feuilles par une transpiration excessive. Ce phénomène a été particulièrement intense et visible en cette année 2026.

Ravageurs : les insectes opportunistes

Les insectes profitent de l'affaiblissement immunitaire des arbres pour proliférer à des niveaux épidémiques. Le scolyte sur l'épicéa provoque la crise la plus spectaculaire en Wallonie. Ce minuscule coléoptère creuse des galeries sous l'écorce, coupant la circulation de la sève. Un épicéa stressé par la sécheresse peut être colonisé en quelques semaines. Cela a mené à la mise à blanc de milliers d'hectares de résineux.

Maladies : l'assaut des champignons

La mondialisation et le climat doux accélèrent la progression de pathogènes dont certains s'avèrent foudroyants.

La chalarose du frêne est un champignon invasif originaire d'Asie. Il bloque les canaux conducteurs de sève du frêne, provoquant rapidement la mort de l'arbre. En Wallonie (notamment dans le Condroz), les analyses de l'OWSF montrent que près de 75% des peuplements de frênes matures sont touchés, modifiant durablement nos paysages forestiers.

La rouille suisse (*Phaeocryptopus gaeumannii*) touche quant à elle le douglas. Alors que le douglas était perçu comme l'alternative idéale pour remplacer l'épicéa, ce champignon provoque aujourd'hui des chutes massives d'aiguilles.

Facteurs physiques et sylvicoles

- La structure même de la forêt en partie héritée des plantations passées amplifie les menaces physiques directes. Les monocultures (principalement d'épicéas) sont vulnérables : composées d'une seule essence et d'un seul âge, elles facilitent l'attaque des ravageurs et maladies et leur progression.
- Le tassement des sols par les engins : l'utilisation de machines lourdes compacte le sol de manière irréversible, détruisant la porosité nécessaire à l'eau et à l'oxygénation des racines.

L'impact du gibier

Lorsque les populations de gibier, principalement le cerf et le sanglier, sont trop élevées par rapport aux capacités de la forêt, on assiste à des dégâts aux arbres ou au sol et à sa végétation. Dans certains peuplements forestiers, la régénération naturelle est quasi impossible voire impossible sans protections physiques (clôture). De même, les plantations de reboisement subissent aussi la pression des cervidés.

L'ensemble de ces facteurs affectant la santé des forêts a évidemment des conséquences très importantes, que ce soit sur la filière bois, sur l'emploi dans le secteur, sur la biodiversité et sur les services écosystémiques rendus par la forêt.

Une résilience à (re)construire

Le mot d'ordre pour tous les acteurs de la gestion forestière est "résilience". Un terme utilisé dans de nombreux domaines et que l'on pourrait considérer comme galvaudé. Force est de constater que sa déclinaison pour la forêt est particulièrement pertinente. La forêt a besoin de temps et d'espace pour atteindre une résilience, comprise comme sa capacité à encaisser les chocs, tels que les pics de chaleur et les épisodes de sécheresse intenses et de longue durée.

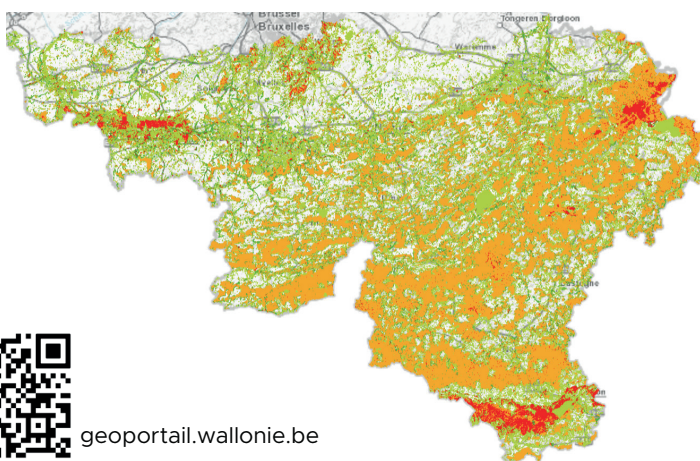
Dans cette optique, on s'accorde pour dire qu'une série de paramètres interagissent pour assurer le meilleur état de santé général possible. Cela implique, par exemple, de préserver la naturalité et l'intégrité du sol, d'éviter de déstabiliser le système au niveau de son économie en eau, de favoriser la régénération naturelle que l'on peut supposer plus adaptée, de maintenir ou restaurer la biodiversité pour lui permettre de faire fonctionner tout l'écosystème. Immanquablement, la gestion et l'exploitation de la forêt doivent s'adapter : organisation des coupes, des accès, utilisation d'engins forestiers à faible impact sur le sol, restauration de l'équilibre forêt-gibier, augmentation du bois mort...

Le Pôle Ruralité, au travers de sa Section Forêt et Filière Bois, mène précisément une réflexion sur ce sujet, en collaboration avec la Section Nature et la Section Chasse du Pôle Ruralité, avec pour objectif l'adoption d'un avis d'initiative à adresser à la Ministre wallonne ayant la forêt dans ses attributions.

⁽⁴⁾ Rapport 2025 de l'Observatoire wallon de la santé des forêts (DG ARNE-DEMNA-OWSF) + Rapport EEW.

Le risque d'incendie s'est manifesté concrètement de manière tristement spectaculaire, non seulement dans les régions d'Europe qui en sont coutumières depuis longtemps, mais aussi dans d'autres pays, y compris la Belgique et la Wallonie. La prise en compte de ce risque sera une composante essentielle de la gestion de la forêt future, à mobiliser sans délai. En effet, il apparaît clairement que les conditions favorisant les départs d'incendies deviennent et deviendront de plus en plus fréquentes.

On peut analyser les impacts, majeurs, de ces incendies sur de nombreux domaines, à commencer par l'émission massive de CO₂ mais aussi d'une large gamme de polluants et la destruction d'habitats naturels, de la faune et de la flore. On peut aussi s'intéresser aux incidences sur l'économie des conditions de sécheresse et de chaleurs extrêmes, et des incendies qu'elles favorisent. Nous avons vu précédemment la relation entre le tourisme et la forêt (et les milieux qui lui sont le plus souvent associés). La carte ci-dessous, disponible sur le géoportail de la Wallonie, localise les zones les plus à risque de départ de feu. On peut superposer cette carte de risque à une carte des zones les plus touristiques de Wallonie et on verra qu'il y a une forte convergence. A la fois parce que les zones touristiques sont souvent riches en forêts et autres milieux "combustibles", et parce que la fréquentation touristique est un facteur de risque, par divers comportements (barbecues "sauvages", mégots...).





“ Evaluer les risques avant de diversifier et d'adapter nos forêts ”

Etienne Branquart

Pour adapter nos forêts au changement climatique, la diversification des essences forestières est l'une des pistes envisagées. Cependant, l'introduction de nouvelles essences, notamment exotiques, n'est pas sans risque pour les écosystèmes. Comment évaluer ces risques ? Quels critères prendre en compte avant d'introduire une nouvelle essence ? Quels principes devraient guider la gestion de nos forêts dans les prochaines décennies ? Voici l'éclairage d'Etienne Branquart, Attaché qualifié au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole du Service public de Wallonie et spécialiste des questions liées aux espèces exotiques envahissantes.

Wallonie : Pour commencer, qu'entend-on par "espèce exotique envahissante" ?

Etienne Branquart : La notion d'espèce exotique envahissante est définie par le règlement européen n° 1143/2014. Il s'agit d'une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de distribution naturelle (caractère exotique) ET dont l'installation et la propagation constituent une menace pour la biodiversité et les services écosystémiques associés (caractère envahissant).

Ce règlement, entré en application en 2015, vise à mettre en place une politique commune à l'ensemble de l'Union européenne en matière de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. L'objectif est que les Etats membres s'accordent sur les mêmes priorités afin d'agir de manière concertée. Auparavant, certains pays pouvaient concentrer leurs efforts sur une espèce alors que leurs voisins en ciblaient d'autres, ce qui pouvait limiter l'efficacité des mesures prises.

Wallonie : L'adaptation des forêts au changement climatique peut conduire à envisager la plantation de nouvelles essences. Quelles précautions faut-il prendre pour éviter qu'elles ne deviennent envahissantes ?

Etienne Branquart : Mieux vaut toujours prévenir que guérir ! En matière d'espèces exotiques envahissantes, il est préférable d'empêcher l'introduction d'une nouvelle espèce problématique que devoir lutter contre elle une fois qu'elle est largement installée. Le règlement européen cité plus haut accorde ainsi une grande importance à la prévention, à la détection précoce et à l'éradication rapide. Cette logique doit être suivie lorsqu'on réfléchit à la plantation de nouvelles essences forestières. Un screening doit être réalisé parmi les essences candidates afin d'éviter d'introduire celles qui pourraient devenir problématiques demain.

Les impacts des espèces ligneuses envahissantes peuvent concerner non seulement les peuplements forestiers, mais également les milieux ouverts adjacents. Les essences envahissantes en milieu forestier sont surtout des espèces d'ombre. Elles peuvent progressivement prendre le dessus et étouffer les autres végétaux, comme on commence à l'observer avec le tsuga hétérophylle.



D'autres essences, davantage liées à la lumière, comme le robinier faux-acacia ou l'arbre impérial (*Paulownia tomentosa*), colonisent plutôt les milieux ouverts : mises à blanc, friches, landes ou pelouses sèches.

Wallonie : Quels risques l'introduction mal maîtrisée d'une nouvelle essence peut-elle faire peser sur les écosystèmes forestiers wallons ?

Etienne Branquart : Il est bien de préciser que toutes les espèces ligneuses introduites sur un nouveau territoire ne deviennent heureusement pas envahissantes. D'ailleurs, peu d'entre elles le sont aujourd'hui chez nous.

Lorsqu'une essence devient envahissante, les conséquences peuvent toutefois être nombreuses. Elle peut entrer en concurrence avec d'autres espèces végétales, entraver la régénération naturelle ou bloquer les successions écologiques.

Certaines essences peuvent également modifier les propriétés du sol ou épuiser ses réserves en eau. D'autres éléments doivent encore être pris en considération, comme une augmentation du risque d'incendie ou encore l'introduction de maladies et d'insectes ravageurs.

A noter que ces risques ne s'expriment souvent que longtemps après les premières plantations ! A titre d'exemple, le comportement très envahissant du tsga hétérophylle n'a été constaté que très récemment dans le Grand-Bois de Vielsalm alors qu'il y a été planté par petites cellules dès la fin des années 1950.

Wallonie : Dispose-t-on aujourd'hui d'outils permettant d'évaluer ces risques avant d'introduire une nouvelle essence ?

Etienne Branquart : Oui, il existe des outils d'évaluation des risques répondant à une série de standards définis dans le règlement européen que j'ai évoqué. Parmi eux figure le protocole Harmonia+, développé par des scientifiques belges dans le cadre du projet de recherche Alien Alert, mené entre 2012 et 2014. Cette démarche s'inscrit dans une prise de conscience scientifique plus large des risques liés aux invasions biologiques, qui s'est développée en Europe au cours des années précédentes.

Harmonia+ repose sur une série de questions soumises à différents experts afin de caractériser le comportement actuel et futur d'une espèce dans une aire géographique donnée. L'analyse porte sur les différentes étapes d'une invasion biologique : sa capacité à s'établir, à se reproduire, à se disperser et, enfin, à causer des impacts délétères sur les autres espèces et les écosystèmes.

S'il est généralement assez facile d'évaluer la capacité d'une essence à se propager dans l'environnement, l'évaluation de ses impacts est en revanche beaucoup plus délicate. Elle doit être envisagée sur le long terme, en tenant compte de la dynamique propre aux écosystèmes forestiers. Le protocole Harmonia+ reste pleinement d'actualité. Il est accessible en ligne et peut être utilisé pour réaliser des évaluations de risques⁽¹⁾. Ce protocole est utilisé dans le cadre du projet Interreg MigFoRest, porté par la Société Royale Forestière de Belgique, qui étudie différentes essences susceptibles de contribuer à l'adaptation des forêts belges au changement climatique (voir page 23).



Wallonie : A côté du risque invasif, vous insistez également sur la "valeur biologique" des essences. Que recouvre cette notion et pourquoi est-elle importante ?

Etienne Branquart : La valeur biologique, ou le caractère biogène d'une essence, correspond à sa capacité à héberger et à fournir des ressources à une large diversité d'organismes. Pour l'évaluer, on s'intéresse notamment à différents groupes fonctionnels : les insectes phytophages, les invertébrés xylophages, mais aussi les champignons lignivores ou mycorhiziens.

Les essences forestières indigènes présentent généralement un potentiel biogène très élevé car elles ont co-évolué avec un très grand nombre d'organismes. Le potentiel biologique reste relativement important pour de nombreuses essences européennes qui ne sont actuellement pas présentes sur le territoire wallon.

La situation est très différente pour les essences provenant d'autres continents. Leur valeur biologique est beaucoup plus faible, car seules les espèces généralistes de notre faune et de notre flore sont capables de les exploiter. Les plantations constituées d'essences forestières extra-européennes offrent donc globalement une capacité d'accueil beaucoup plus faible pour notre biodiversité.

Cette dimension doit être intégrée à la réflexion sur l'adaptation des forêts. Une essence peut éventuellement être adaptée aux conditions climatiques futures sans pour autant apporter les mêmes bénéfices à l'écosystème qu'une essence indigène ou européenne.

Wallonie : Dans ce contexte, quels principes devraient guider les choix des gestionnaires forestiers dans les prochaines décennies ?

Etienne Branquart : L'objectif est avant tout d'augmenter la résilience de nos écosystèmes forestiers pour leur permettre de mieux résister aux bouleversements climatiques qui nous attendent. L'introduction de nouveaux écotypes ou de nouvelles essences peut faire partie de la solution, mais elle ne constitue pas une réponse à elle seule. En outre, il n'existe pas d'essence miracle qui permettrait de résoudre toutes les difficultés auxquelles nos forêts sont confrontées. Selon moi, il faut toutefois privilégier les provenances et les essences européennes et être particulièrement prudent avec les essences extra-européennes, qui s'assortissent souvent d'un potentiel invasif important et une faible valeur biologique.

Dans tous les cas, une évaluation détaillée des risques devrait précéder l'utilisation de nouvelles essences. Il faut notamment examiner son comportement dans d'autres régions où elle a été introduite il y a longtemps déjà.

L'enjeu est donc de diversifier et d'adapter nos forêts, mais de le faire avec prudence. Face au changement climatique, il faut préparer la forêt de demain sans créer, par les choix que nous faisons aujourd'hui, de nouveaux problèmes pour la biodiversité.

⁽¹⁾ <https://ias.biodiversity.be>



Face au changement climatique, la forêt doit retrouver sa complexité



Interview



Hugues Claessens

Sécheresses, dépérissements, maladies... Les effets du changement climatique sont déjà visibles dans les forêts wallonnes. Comment peuvent-elles s'adapter à ces nouvelles conditions ? Quel rôle peut jouer la diversification des essences ? Quelles autres mesures devraient être prises pour renforcer la résilience de nos forêts ? Pour aborder ces questions, nous avons rencontré Hugues Claessens, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) et spécialiste de l'écologie et de la gestion forestières.

Wallonie : Pour quelles raisons la forêt wallonne est-elle aujourd'hui considérée comme vulnérable ?

Hugues Claessens : Il faut d'abord préciser ce que l'on entend par vulnérabilité. Comme nous l'avons mis en évidence à travers les cartes de vulnérabilité réalisées en 2025⁽¹⁾, certaines stations sont intrinsèquement plus sensibles aux sécheresses car elles disposent de moins grandes réserves d'eau pour alimenter les arbres pendant les périodes sans pluie. C'est le cas notamment de plusieurs zones de Famenne.

A cette vulnérabilité liée au milieu s'ajoute celle des peuplements. Une partie importante de la forêt wallonne repose encore sur des peuplements relativement homogènes d'épicéa et de hêtre, deux essences sensibles aux changements climatiques. L'épicéa en est l'exemple le plus évident : lorsqu'il est installé dans des stations qui ne lui conviennent plus, il souffre des sécheresses et devient beaucoup plus sensible aux attaques de scolytes. Le hêtre montre lui aussi des signes d'affaiblissement en lien avec les sécheresses récurrentes.

Cette situation est en partie l'héritage de la gestion forestière du XX^{ème} siècle. Nous avons privilégié la monoculture de ces essences, parfois implantées dans des stations qui ne leur convenaient pas totalement. Cela fonctionnait dans les conditions

climatiques de l'époque, mais ces choix deviennent aujourd'hui des facteurs de vulnérabilité.

Cela étant, je ne pense pas que la forêt en tant que telle soit menacée de disparition. Ce qui l'est davantage, c'est la forêt telle que nous la connaissons et, surtout, certains services que nous attendons d'elle, en particulier la production de bois. Notre filière bois est fortement déstabilisée parce qu'elle repose encore largement sur quelques essences pouvant être plus vulnérables.

Wallonie : Vous expliquez que la forêt est avant tout un écosystème complexe. Pourquoi la diversité des essences constitue-t-elle un facteur essentiel face aux changements climatiques ?

Hugues Claessens : Pour moi, derrière la notion de diversité, il y a surtout celle de complexité. Une forêt n'est pas simplement un ensemble d'arbres : c'est un écosystème dans lequel existent une multitude de relations entre les arbres, les autres végétaux, les champignons, les animaux, les micro-organismes, le sol,... qui garantissent une certaine stabilité de l'ensemble.

Plus cet écosystème est complexe, plus il possède de possibilités de réaction lorsqu'une perturbation survient. Chaque essence présente des sensibilités différentes : certaines résistent mieux à la sécheresse ou à la chaleur, d'autres aux tempêtes ou aux maladies.

Dans une forêt mélangée, le risque est donc réparti : certaines essences peuvent souffrir tandis que d'autres prennent le relais.

Cette diversité ne concerne pas uniquement les essences. Il faut aussi retrouver une diversité de structures, avec différentes classes d'âge, une régénération sous couvert prête à prendre le relais des arbres dépérissants, du bois mort et des arbres-habitats capables d'accueillir la biodiversité.

Enfin, la diversification présente un intérêt économique. Lorsque plusieurs essences sont présentes, on répartit les risques entre différents produits et marchés. C'est le même principe que pour un portefeuille d'investissements : mieux vaut ne pas tout miser sur une seule valeur...

Wallonie : Le recours à certaines essences exotiques suscite des débats. Dans quelles conditions peuvent-elles constituer une opportunité plutôt qu'une menace ?

Hugues Claessens : Il faut d'abord s'entendre sur ce que l'on appelle une essence exotique. Pour les essences provenant d'autres régions tempérées d'Europe, le risque me paraît relativement limité. Au cours de l'histoire, les végétations européennes ont connu de nombreux mouvements et brassages liés aux changements climatiques, de telle sorte qu'on peut légitimement réfléchir l'indigénat à cette échelle. On peut donc envisager certains transferts d'essences européennes avec moins d'inquiétude que l'introduction d'espèces provenant d'Amérique, d'Asie ou d'autres régions du monde. Pour ces dernières, la prudence est indispensable. Cela ne signifie pas qu'il faille les exclure : nous avons des exemples d'introductions réussies, comme le douglas ou le chêne rouge d'Amérique. Mais une nouvelle essence peut également amener des organismes pathogènes, comme le frêne de manchourie par exemple, ou provoquer des interactions difficiles à anticiper, comme le mélèze qui est le vecteur de la rouille du peuplier.

Surtout, les essences exotiques ne doivent pas devenir la réponse au changement climatique. Chercher une nouvelle essence très productive et la planter massivement pour remplacer l'épicéa reviendrait à reproduire le modèle qui nous a conduits à la situation actuelle.

Je les considère plutôt comme un outil parmi d'autres. On peut les introduire par petits groupes, dans des trouées ou à l'occasion d'une régénération, au sein d'une forêt qui conserve une trame importante d'essences indigènes.

Wallonie : Quelles sont les autres mesures à prendre pour assurer l'avenir de nos forêts ?

Hugues Claessens : La priorité est de restaurer l'écosystème. Avant de se demander quelle nouvelle essence planter, il faut travailler sur le fonctionnement même de la forêt, qui est d'ailleurs capable de se régénérer toute seule après une catastrophe.

Il faut diversifier les essences, notamment en utilisant davantage certaines espèces indigènes mieux armées face aux conditions futures, comme le chêne sessile, le bouleau, l'érable ou le tilleul. La forêt possède d'ailleurs elle-même une capacité de réaction : lorsqu'une trouée apparaît à la suite d'un dépérissement, de nombreuses espèces peuvent spontanément s'y installer.

Il est également nécessaire de maîtriser la pression des grands herbivores (cerfs, biches, chevreuils) et des sangliers. Ceux-ci consomment préférentiellement plusieurs essences d'avenir que nous souhaiterions justement voir se développer. Sans gestion de l'équilibre forêt-populations d'herbivores, la diversification devient extrêmement difficile.

Il faut aussi travailler sur la structure des peuplements, favoriser la régénération sous couvert et préserver les sols. Un sol en bon état permet à l'eau de s'infiltrer et conserve davantage d'humidité. Le bois mort et les arbres-habitats participent eux aussi au bon fonctionnement de l'écosystème et à sa biodiversité.

Cette évolution est déjà engagée. Depuis le nouveau Code forestier et Natura 2000, les pratiques ont changé : on diversifie davantage, on structure les peuplements, on protège mieux les sols et on intègre davantage la biodiversité dans la gestion. La forêt évolue lentement, mais nous ne partons pas de zéro.

Wallonie : Comment imaginez-vous la forêt wallonne à l'horizon 2050 ou 2100 ? Sera-t-elle très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui ?

Hugues Claessens : A l'échelle de la forêt, 2050 est finalement très proche : dans 25 ans, excepté dans quelques "points chauds", la grande majorité des arbres d'aujourd'hui seront toujours là. Mais la transformation est déjà engagée et elle va se poursuivre.

La diminution de l'épicéa est particulièrement spectaculaire. Sa surface a déjà fortement reculé (elle est passée de 200.000 ha en 1980 à 120.000 ha en 2025) et cette évolution va continuer. On ne le replante pratiquement plus dans les zones climatiques qui ne lui conviennent pas et il devrait progressivement se concentrer sur les stations les plus favorables. Plus largement, je pense que la part des résineux diminuera.

Parallèlement, les forêts vont devenir plus diversifiées. On l'observe déjà sur certaines anciennes mises à blanc qui ne sont plus systématiquement replantées : le bouleau, l'épicéa, le mélèze, le chêne sessile et toute une série d'autres essences reviennent spontanément et créent des peuplements mélangés.

Cette évolution posera des questions à la filière bois, qui s'est structurée autour des quelques essences majeures du 20^{ème} siècle et d'une ressource relativement standardisée. Une forêt plus diversifiée fournira une matière première différente, mais je pense que les marchés s'adapteront. A long terme, je reste plutôt optimiste. L'avenir de l'état forestier ne m'inquiète pas fondamentalement. La forêt possède une capacité à se régénérer et à évoluer. L'enjeu consiste moins à conserver à tout prix la forêt que nous connaissons aujourd'hui qu'à accompagner sa transformation pour préserver des écosystèmes fonctionnels et les services que nous souhaitons continuer à en tirer.

⁽¹⁾ Voir www.awac.be

Wallonie : Quelque 3.000 hectares viennent d'être ravagés par un incendie dans les Fagnes⁽²⁾. Que sait-on aujourd'hui de la vulnérabilité de la forêt wallonne face au risque d'incendie ?

Hugues Claessens : C'est une question qui appelle à la prudence. Nous menons actuellement une étude afin de mieux caractériser la quantité de combustible présente dans les forêts et l'inflammabilité des différents types de peuplements et le risque de sécheresse de certains types de station. Pour la Wallonie, ces travaux n'en sont encore qu'à leur début et il est difficile, à ce stade, d'évaluer précisément la vulnérabilité de la forêt wallonne face aux incendies. On ne peut pas non plus transférer directement les acquis de l'expérience française, par exemple. Et en particulier, le cas des Hautes Fagnes n'est pas représentatif de nos forêts : il s'agit de landes et non de forêts, et le sol tourbeux est tout à fait particulier vis-à-vis du feu. Il doit nous alerter mais, même s'il est dramatique, nous ne devons pas en déduire que toute notre forêt est fragile à ce point. Nous savons néanmoins que tous les peuplements ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Les résineux, et les pins en particulier, sont davantage inflammables. Le problème est connu dans les grandes surfaces homogènes de résineux : les forestiers aménageaient d'ailleurs déjà autrefois des coupe-feu dans les pessières.

La question du bois mort doit également être nuancée. Dans un peuplement résineux, je serais prudent quant à son accumulation, notamment lorsqu'il est récent et encore sec. En revanche, dans nos forêts feuillues tempérées, une fois au sol, le bois mort devient assez rapidement humide, contribue à maintenir l'humidité de la litière et se décompose progressivement.

Jusqu'à présent, nos forêts tempérées ont été relativement privilégiées : nous n'avons pas connu les grands incendies observés dans certaines autres régions, et ce n'est d'ailleurs pas leur mode de fonctionnement. Cependant, le climat évolue très rapidement et il subsiste une part importante d'inconnues. Certaines zones particulièrement sèches pourraient être davantage exposées, comme en Famenne, par exemple, qui a été considérée comme une zone vulnérable dans l'évaluation que nous avons faite pour l'AWAC. Il faut donc continuer à étudier ce risque et prendre des mesures adéquates pour faire face à ceux-ci.

⁽²⁾ L'entretien avec le Professeur Claessens a eu lieu le lundi 17 août, au moment de l'incendie dans les Fagnes.

Trois questions à Philippe de Wouters



Le Président de la Section Forêts et Filière bois du Pôle Ruralité, Philippe de Wouters revient sur les raisons qui ont conduit celle-ci à se pencher sur le thème de la diversification forestière.

Face à la dégradation de l'état des forêts et aux incertitudes liées au changement climatique, il plaide pour une adaptation prudente, mais volontaire, des pratiques forestières.

Wallonie : Pourquoi le Pôle Ruralité, et plus spécifiquement la Section Forêt et Filière Bois, a-t-il souhaité se saisir de la question de la diversification forestière ?

Philippe de Wouters : La Section a souhaité se saisir de cette question à la suite d'interpellations de différents acteurs de la filière forêt-bois, principalement des utilisateurs et des transformateurs. Ceux-ci sont en effet inquiets de l'évolution de la forêt sous l'effet du changement climatique et s'interrogent sur les essences sur lesquelles ils pourront compter, à court et à moyen termes, pour continuer à valoriser le bois. Celui-ci est à la fois un matériau noble et une ressource importante pour la Wallonie.

Avec l'appui du secrétariat du CESE Wallonie, nous avons organisé deux séances de mise en contexte consacrées à l'éventuelle introduction de nouvelles essences et de nouvelles provenances, en auditionnant plusieurs expert.e.s. L'objectif était de disposer d'un éclairage aussi large que possible sur un sujet complexe, susceptible d'avoir un impact important sur la forêt wallonne.

Dès le départ, nous avons également souhaité associer la Section Nature à la réflexion. La Section Chasse s'est, elle aussi, montrée intéressée, puisque cette question concerne plus largement l'avenir de la forêt.

Wallonie : Quelles sont les principales recommandations du Pôle ?

Philippe de Wouters : Les travaux ne sont pas encore finalisés et je ne peux donc pas préjuger des recommandations finales qui seront reprises dans l'avis d'initiative. Une orientation se dégage cependant en faveur du recours à des provenances

du sud de l'Europe d'essences déjà naturellement présentes chez nous, comme le hêtre ou le chêne, dans des conditions bien précises.

La réflexion porte également sur la possibilité de compléter le panel actuel par certaines essences européennes du sud de l'Europe, adaptées à notre climat actuel, mais aussi à son évolution future. Une première étape pourrait consister à établir une liste positive d'essences, sur la base d'études de leurs impacts environnementaux et économiques. D'autres analyses plus approfondies seraient ensuite nécessaires avant leur éventuelle intégration dans le fichier écologique des essences prévu par le Code forestier.

La forêt est en mauvaise santé : ce constat n'est pas contesté. Le débat porte davantage sur la manière d'y répondre. Faut-il laisser la nature s'adapter seule ou accepter de prendre un risque mesuré en enrichissant dès maintenant nos forêts ? L'enjeu est d'augmenter la diversité des essences tout en limitant autant que possible les effets de leur introduction. Ne rien faire ne constitue pas davantage une solution.

Il ne s'agit pas d'opposer la production de bois à la protection de la biodiversité et des habitats, mais de préserver des écosystèmes forestiers fonctionnels et de maintenir un couvert composé d'essences adaptées aux évolutions en cours.

Wallonie : Quel regard portez-vous sur l'avenir des forêts wallonnes ?

Philippe de Wouters : Je reste optimiste et porte donc un regard positif sur l'avenir de nos forêts, à condition que tous les acteurs concernés agissent afin de mettre un maximum de chances de leur côté en vue de préserver le patrimoine forestier.

Toute initiative prudente et humble, permettant de préserver le fonctionnement de l'écosystème, doit dès lors être encouragée.

La diversification des essences n'est toutefois qu'une mesure parmi d'autres. La résilience des forêts dépend aussi de l'équilibre entre la forêt et le gibier, de la prise en compte de la biodiversité, de la présence de bois mort et d'arbres d'intérêt biologique, de la protection des sols et des zones humides, ainsi que d'une meilleure rétention de l'eau. Plus l'écosystème sera complexe, plus il pourra être robuste.

Les forêts publiques et privées sont confrontées aux mêmes difficultés. Les modèles doivent évoluer, se diversifier et s'adapter. Ceux qui auront l'audace d'engager ce changement doivent être encouragés et soutenus, dès lors qu'ils agissent dans le respect des écosystèmes forestiers. Les propriétaires et gestionnaires doivent aujourd'hui composer avec des paramètres qu'ils ne maîtrisent pas, comme le changement climatique ou l'apparition de nouvelles maladies. Ils ne peuvent plus porter seuls cette responsabilité.



Reportage

MigFoRest : préparer aujourd'hui les forêts de demain



C'est à Evrehailles (Yvoir), dans le Condroz namurois, que nous avons rendez-vous avec Diane Doucet, Nicolas Dassonville et Igor Blervaque, de la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB). L'objectif de cette visite : nous faire découvrir la mise en œuvre concrète du projet MigFoRest, qui vise à déployer la migration assistée des espèces d'arbres forestiers en vue d'anticiper les impacts du changement climatique sur les forêts.

Après avoir parcouru près d'un kilomètre en voiture, nous entrons dans cette propriété privée d'environ 9 hectares, en sortant des sentiers pour atteindre la parcelle concernée par le projet. *"Après avoir été occupée par des mélèzes, cette forêt réunit aujourd'hui des espèces telles que des bouleaux, des charmes, des érables et des chênes, qui se sont régénérés de manière naturelle. Elle est gérée selon le principe de sylviculture à couvert continu"*, nous explique Nicolas Dassonville, responsable formation, innovation et développement à la SRFB.

Des plantations par cellules

Dans l'une des trouées, de jeunes chênes zéens (*Quercus canariensis*), originaires d'Andalousie (Espagne) ont été plantés en petits groupes de 25 arbres, disposés sur cinq rangées de cinq plants. Ces plantations en cellules (au nombre de trois pour l'ensemble de la parcelle) sont espacées d'une quinzaine de mètres, soit approximativement l'envergure future d'un arbre adulte. Dans chaque cellule, les plants poussent d'abord en concurrence les uns avec les autres. Après plusieurs années, l'arbre présentant la meilleure configuration sera sélectionné et ses concurrents directs seront progressivement retirés.

"Cette technique permet de combiner les avantages d'une plantation serrée avec ceux de la régénération naturelle", indique Nicolas Dassonville. *"En dehors des cellules, la végétation continue à évoluer librement. Seuls les abords immédiats des jeunes plants doivent être dégagés durant leurs premières années afin d'assurer leur survie. On agit de manière très ciblée dans les zones de plantation et, dans le reste de la parcelle, on n'intervient aucunement, laissant la nature faire son travail"*, précise-t-il.

De la recherche à la mise en pratique

Le projet MigFoRest s'inscrit dans le prolongement de "Trees for Future", lancé en 2018 par la SRFB. A cette époque comme encore aujourd'hui d'ailleurs, de nombreux propriétaires forestiers s'interrogeaient sur les essences à planter face aux dépérissements observés dans leurs forêts. Une trentaine d'essences ont été testées dans différentes conditions de sols et de climats en Belgique. Les essais portaient sur trois grandes catégories : des essences déjà présentes en Belgique, mais provenant de régions plus méridionales ; des essences européennes actuellement absentes de nos forêts ; et un nombre plus limité d'essences originaires d'autres continents.

A partir de 2023, les responsables du projet ont souhaité passer progressivement de l'expérimentation à une mise en pratique dans les forêts pour certaines espèces d'intérêt. Lancé au début de l'année 2024 dans le cadre d'un projet européen Interreg, MigFoRest se poursuivra jusqu'en 2028 (voir encart ci-contre). Le projet associe des partenaires de Wallonie, de Flandre, de France et d'Allemagne. Au total, 7 territoires pilotes ont été déterminés afin de tester une méthodologie commune dans des contextes forestiers différents. En Wallonie, deux territoires ont été retenus : l'un dans le Condroz et l'autre en Ardenne. Au total, quelque 25.000 plants devraient être installés dans notre région. A l'échelle de l'ensemble du projet, l'objectif est d'atteindre 100.000 plants.

Enrichir plutôt que remplacer

Ces plantations ne doivent toutefois pas être interprétées comme le remplacement des forêts existantes par de nouvelles essences. MigFoRest repose au contraire sur des plantations d'enrichissement, disséminées de manière stratégique dans le paysage. *"L'idée n'est certainement pas de remplacer l'ensemble de la forêt pour y implanter de nouvelles essences"*, insiste Diane Doucet, la responsable du projet. *"Les forêts disposent d'une certaine capacité d'adaptation naturelle, qu'il convient de préserver. Néanmoins, cette capacité pourrait ne pas suffire face à l'évolution rapide des conditions climatiques. Les plantations visent à apporter une diversité supplémentaire, tant au niveau des essences que de leur patrimoine génétique. A terme, les arbres introduits pourront produire du pollen et des graines et contribuer ainsi à la régénération naturelle des générations suivantes. Il ne s'agit pas d'opérer un grand remplacement, mais d'intégrer dans nos forêts les essences qui permettront un renouvellement naturel, dans le respect de la biodiversité"*, complète la responsable.

MigFoRest en bref

Lancé dans le cadre du programme Interreg Europe du Nord-Ouest, MigFoRest (Assisted Migration to increase Forest Resilience in North-West Europe) est un projet européen coordonné par la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB).

Pendant 4 ans et demi, six partenaires belges, français et allemands uniront leurs expertises afin d'évaluer et de mettre en œuvre la migration assistée des essences et des provenances comme levier d'adaptation des forêts aux changements climatiques.

En savoir plus sur MigFoRest



Les représentants de la SRFB comparent la démarche de la migration assistée à une forme d'assurance. Si les essences actuellement présentes continuent à bien se développer, l'influence des arbres plantés restera limitée. Au cas où les conditions deviendraient moins favorables, les arbres provenant de régions plus chaudes pourraient disposer d'un avantage et transmettre une partie de leurs caractéristiques aux générations futures.

Choisir les essences avec prudence

Le choix des essences et de leur provenance ne se fait pas au hasard, comme l'explique Diane Doucet : *"Nous étudions les conditions climatiques auxquelles les arbres devront faire face, aujourd'hui comme dans les prochaines décennies. Nous devons aussi tenir compte du type de sol, de la résistance au froid et de la durée de la période de croissance. Plusieurs chênes issus du sud de l'Europe sont ainsi testés. Le projet privilégie notamment des essences ou des provenances susceptibles de se croiser avec les populations locales"*.



Le consortium réunit la SRFB, le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), l'Instituut voor Natuur en Bosonderzoek (INBO), l'Office national des forêts (ONF), NeoSylva et la Forstliche Versuchs-und Forschungsanstalt Baden-Württemberg (FVA).

Doté d'un budget de 7,1 millions €, le projet déploie la migration assistée sur le terrain et développe des outils et une méthodologie commune pour renforcer la résilience des forêts d'Europe du Nord-Ouest.



Les risques associés à l'introduction de nouvelles essences sont également pris en compte. *"Nous privilégions les essences européennes car elles ont déjà partagé, au cours de leur histoire, des espaces avec une partie de la faune et de la flore présentes dans nos régions. Pour chaque essence, nous analysons et évaluons l'intérêt sylvicole, mais aussi les risques éventuels liés à son introduction"*, souligne Nicolas Dassonville.

Diane Doucet poursuit : *"L'aptitude à accueillir une partie de la biodiversité locale constitue également un critère important. Il s'agit notamment de déterminer si les nouvelles essences pourraient offrir un habitat à des insectes, des champignons, des oiseaux, des mousses ou des lichens aujourd'hui associés aux arbres indigènes"*.

Outils et enjeux

MigFoRest ne se limite pas aux plantations. Le projet vise également à développer une méthodologie commune, à identifier les obstacles rencontrés sur le terrain et à produire des outils destinés aux propriétaires, aux gestionnaires forestiers, aux responsables politiques et au grand public. Igor Blervaque, chargé de projet, prépare un guide pratique de la migration assistée : *"Il s'agit d'expliquer le principe de cette démarche, ses objectifs,*

ses limites et les conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Notre objectif, à travers ce guide, est de familiariser progressivement les propriétaires et les forestiers avec la migration assistée. Les parcelles constituent des lieux d'apprentissage et de démonstration, conçus pour inscrire cette démarche dans les pratiques forestières. Le guide sera d'ailleurs décliné en fonction des spécificités locales".

Parmi les autres enjeux identifiés figurent l'accès à des semences adaptées et de qualité et la mise en place de réseaux permettant aux régions du nord de l'Europe de s'approvisionner. La création de vergers à graines fait ainsi partie des pistes explorées. Ceux-ci permettraient, à plus long terme, de produire localement des graines issues d'arbres sélectionnés, même si plusieurs années seront nécessaires avant qu'ils ne deviennent productifs.

Défis

Au terme de la visite de la parcelle forestière, nous évoquons avec les trois représentants de la SRFB les défis pour l'avenir des forêts wallonnes. Pour Diane Doucet, si le projet MigFoRest est particulièrement utile, il ne s'agit cependant pas d'une solution miracle : *"Notre objectif est de réunir un maximum de connaissances sur les essences pouvant être intégrées dans nos forêts, en limitant les risques (notamment d'invasion) et en protégeant la biodiversité. Il s'agit aussi de mieux faire connaître le concept de migration assistée à l'ensemble du secteur"*.

"Nos forêts sont confrontées à de nombreux défis. Parmi ceux-ci, la gestion des sols et la pression du gibier constituent deux enjeux majeurs auxquels il faut apporter des réponses de manière urgente, sans oublier la transformation nécessaire de la filière économique. C'est tous ensemble que nous réussirons à maintenir notre patrimoine forestier, en lui permettant de continuer à vivre et à se développer", conclut Nicolas Dassonville.

Journées du Patrimoine

Portes ouvertes du Vertbois

Les 12 et 13 septembre, le Vertbois a ouvert ses portes à l'occasion des Journées du Patrimoine. Plus de 300 personnes ont profité du week-end pour découvrir ce bâtiment classé du XVIII^{ème} siècle, son histoire, son architecture, mais aussi les activités qui y prennent place aujourd'hui. Visites guidées, parcours libre, photographies anciennes, animation, jeu de piste... Plusieurs formules étaient proposées pour permettre au grand public de découvrir les lieux à son rythme.



Accompagnés par trois guides de l'asbl Art&Fact, de nombreux visiteurs ont parcouru les différents espaces du bâtiment et découvert les grandes étapes de son histoire. Ancienne auberge transformée en hospice au début du XVIII^{ème} siècle, le Vertbois a accueilli un orphelinat pendant plusieurs décennies. Celui-ci ayant fermé en 1981, le bâtiment a connu une nouvelle étape avec sa réaffectation pour accueillir plusieurs institutions économiques wallonnes. Après d'importants travaux de restauration et d'aménagement, les services du CESE Wallonie s'y sont installés au printemps 1994.

Découvrir le CESE Wallonie

Ce week-end de portes ouvertes a aussi été l'occasion de découvrir ce qui se fait aujourd'hui au Vertbois et de mieux connaître les activités du CESE Wallonie. Outre une vidéo de présentation expliquant le rôle du CESE, les visiteurs ont pu échanger avec des membres du personnel présents tout au long du week-end. Ceux-ci ont accueilli le public, présenté les missions et le fonctionnement du Conseil, répondu aux questions et fait découvrir ses travaux ainsi que ses publications.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Un jeu de piste spécialement conçu pour l'occasion les invitait à parcourir le Vertbois à la recherche d'indices et à découvrir de manière ludique quelques épisodes de son histoire.

Le Vertbois sous l'œil de la CRMSF

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), dont le secrétariat est assuré par le CESE Wallonie, était présente durant tout le week-end. Son animation prenait directement appui sur le Vertbois : à partir de cas concrets d'interventions réalisées ou envisagées sur le bâtiment, les visiteurs étaient invités à se pencher sur les questions qui se posent lorsqu'il s'agit de conserver, restaurer ou adapter un bien classé. La CRMSF proposait également une sélection de ses publications consacrées au patrimoine. Certaines d'entre elles sont actuellement proposées à prix réduit, une promotion qui se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre.



En avant-première, une visite scolaire

Cette édition 2026 des journées du Patrimoine avait en réalité débuté dès le vendredi 11 septembre. A la veille de l'ouverture au grand public, le Vertbois avait accueilli 52 élèves de 6^{ème} primaire de l'école Saint-Paul, située à quelques pas du bâtiment. Accompagnés par les guides d'Art&Fact, les élèves ont découvert l'histoire et le patrimoine du Vertbois avant de se lancer, eux aussi, dans le jeu de piste préparé pour l'occasion.

Au total, ces trois journées auront permis à un public de tous âges de pousser les portes du Vertbois, de mieux connaître son histoire et son patrimoine et de découvrir les activités qui y sont aujourd'hui menées. Un beau succès pour cette nouvelle participation du CESE Wallonie aux Journées du Patrimoine.



Séminaire 20/11/2026

Le commerce en Wallonie : mutations et enjeux



Le commerce connaît de profondes transformations : évolution des comportements d'achat, nouveaux modèles et acteurs, changements réglementaires ou encore mutations des centres-villes et des territoires. Des évolutions qui constituent de nombreux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et territoriaux.

Pour les mettre en perspective, le CESE Wallonie et le Pôle Aménagement du territoire organisent, le 20 novembre 2026, un séminaire consacré au "Commerce en Wallonie : mutations et enjeux".

La matinée permettra de revenir sur les grandes mutations à l'œuvre, de faire le point sur l'évolution du cadre réglementaire wallon et de croiser les regards d'experts et d'acteurs de terrain. Parmi les intervenants figurera notamment Pascal Madry, Directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce (France) et co-auteur de l'ouvrage "En finir avec les idées fausses sur le commerce".

Des représentants du secteur du commerce, des centres-villes, des pouvoirs locaux, de l'administration ainsi que des partenaires sociaux et environnementaux participeront également aux échanges.

Le séminaire se tiendra le vendredi 20 novembre, de 9h à 13h, au Vertbois à Liège. Le programme détaillé et les inscriptions seront disponibles à la mi-octobre.

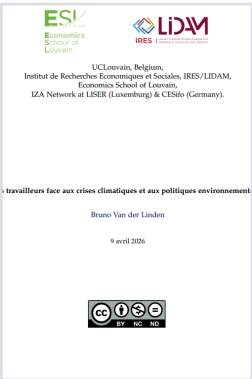
www.cesewallonie.be

La fonction consultative au sein de trois conseils fédéraux (1999-2024) : CCE, CNT et CFDD (I et II)

Courrier hebdomadaire du CRISP, n°2687-2688, 2689-2690

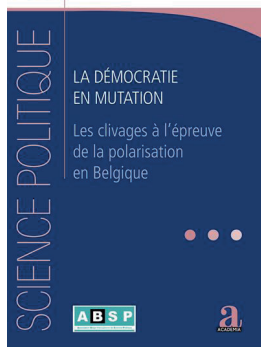


En Belgique, la fonction consultative s'exerce à tous les niveaux de pouvoir. A l'échelon fédéral, trois instances en constituent des piliers : le Conseil central de l'économie (CCE), le Conseil national du travail (CNT) et le Conseil fédéral du développement durable (CFDD). Créés après la Seconde Guerre mondiale, les deux premiers réunissent principalement les interlocuteurs sociaux. Le troisième, fondé à la fin du XX^{ème} siècle, inclut également des organisations non gouvernementales et d'autres groupes d'intérêt. Dans le paysage institutionnel belge, la fonction consultative présente un paradoxe frappant : elle se caractérise par une activité soutenue et couvre un large champ thématique, jouant un rôle actif dans la préparation et l'accompagnement de la décision politique... mais demeure largement invisible et méconnue du grand public. Ces numéros de la revue Courrier hebdomadaire y sont consacrés.



Les travailleurs face aux crises climatiques et aux politiques environnementales
Bruno Van der Linden
UCLouvain, IRES

Ce rapport résume la littérature internationale relative aux conséquences du changement climatique et des politiques menées pour en atténuer les effets sur les travailleurs. Une grande place est accordée aux effets de la température d'une part et à ceux des politiques de décarbonation des économies d'autre part. Les effets sur les travailleurs sont principalement mesurés à travers des indicateurs d'emploi, de chômage, de revenus et d'inégalités.



La démocratie en mutation : Les clivages à l'épreuve de la polarisation en Belgique

Benjamin Biard, Nathalie Schiffino-Leclercq
Academia

Les sociétés contemporaines sont de plus en plus polarisées, et la Belgique n'échappe pas à cette dynamique. Contestations sociales, mobilisations autour de causes diverses, progression électorale de partis extrêmes : des phénomènes qui témoignent de transformations profondes des rapports au politique, de l'engagement citoyen et des mécanismes de représentation démocratique.

A partir de quatorze contributions scientifiques, cet ouvrage analyse les recompositions contemporaines des conflits politiques et sociaux. Il interroge la résurgence de clivages historiques, l'émergence de nouvelles lignes de fracture et les tensions qu'elles font peser sur les institutions démocratiques et la participation citoyenne.

En croisant approches théoriques et analyses empiriques, ce livre offre des clés de compréhension des mutations qui traversent aujourd'hui la Belgique.

La mutation climatique : gouvernance, géopolitique, démocratie

Stefan C. Aykut, Amy Dahan
Presses de SciencesPo



Selon les auteurs, il est nécessaire de replacer le climat au cœur de la réflexion contemporaine.

La mutation climatique alimente les crises : notamment quand des événements extrêmes frappent des populations ou quand des politiques de transition mal conçues fragilisent le tissu social. Mais elle a aussi des impacts plus souterrains : quand l'argent du fossile alimente la désinformation, quand les guerres accélèrent les émissions carbone et relèguent le climat au second plan,...

Le drame climatique agit comme une loupe grossissante, révélant l'inadéquation de nos institutions face aux défis du présent. Il est donc impératif de lier la question climatique aux enjeux non seulement écologiques et planétaires, mais aussi géopolitiques, sociaux et démocratiques.



La prospérité retrouvée : Les leviers de la croissance au XXI^{ème} siècle

Antonin Bergeaud
Editions Odile Jacob

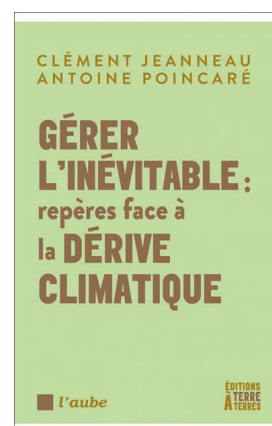
Le décrochage de l'Europe par rapport aux États-Unis est réel. Les économistes l'imputent à la productivité : une notion centrale en macro-économie et pourtant mal comprise, parce que trop souvent confondue avec l'exploitation des salariés et la destruction de l'environnement, dans une quête sans fin du profit.

Antonin Bergeaud démontre que cette vision est fausse. Moteur essentiel de la croissance, l'augmentation de la productivité nous a permis, depuis un siècle et demi, d'être plus prospères et en meilleure santé tout en disposant de plus de temps de loisirs. Sa stagnation fragilise aujourd'hui le financement de notre modèle social et celui de la transition écologique.

Ce livre invite à repenser la productivité non comme une fin en soi, mais comme un levier pour renouer avec le progrès économique sans sacrifier les valeurs européennes de solidarité et de durabilité. Il propose d'en comprendre les ressorts – innovation, formation, investissement – et en identifie les freins invisibles – fuite des talents, des capitaux, aversion au risque. Enfin, il avance des pistes pour favoriser le rattrapage européen, notamment en matière d'intelligence artificielle, en construisant un modèle qui nous soit propre.

Gérer l'inévitable : Repères face à la dérive climatique

Antoine Pointcaré, Clément Jeanneau
Terre à Terres Éditions



Le dérèglement climatique est bien là et ses effets ne feront que s'accroître. S'y adapter implique de comprendre de quoi il retourne vraiment...

Or, nous n'avons pas pris, collectivement, la mesure de ce qui vient.

Que veut dire manger, habiter, se déplacer, travailler à l'ère de la dérive climatique? A quels bouleversements, effets domino, conséquences insoupçonnées, faut-il se préparer? Quelles approches privilégier, quels pièges éviter?

A partir de multiples cas concrets, de travaux en sciences humaines et sociales et d'entretiens avec des spécialistes, ce livre présente une variété de situations auxquelles nous devons faire face, et propose des repères pour mieux comprendre et agir sur ce défi du siècle qu'est l'adaptation climatique.

Et dans notre bibliothèque numérique

Affaiblir la concertation sociale, est-ce réformer la Belgique sans le dire ?

Source : <https://www.crisp.be>

Quelle stratégie territoriale pour réindustrialiser la Wallonie ?

Source : <https://cpdt.wallonie.be>

Risques climatiques : quel est l'état de préparation des communes belges ?

Source : <https://www.cerac.be>

La situation financière des 9 grandes villes wallonnes : objectivation, analyse et pistes alternatives

Source : <https://www.uvcw.be>

Le travail étudiant en Belgique : état des lieux et effets potentiels de la réforme du gouvernement De Wever

Source : <https://www.plan.be>

Plus de conditions, moins d'indemnisation : une brève analyse de la dégradation de la branche-chômage sur les trente dernières années (1996-2025)

Source : <https://www.ftu.be>

Budget économique 2026-2027 – Perspectives économiques 2028-2031

Source : <https://www.plan.be>

Perspectives économiques régionales 2026-2031

Source : <https://www.iweeps.be>

Les mobilités en transition : quelle évolution pour des mobilités plus durables ?

Source : <https://www.iweeps.be>

Europe's transport infrastructure is not ready to face climate change

Source : <https://www.vub.be>

Un fonds souverain de défense comme levier pour la stratégie industrielle : la SFPIM Défense en Belgique

Source : <https://www.itinera.team>

L'atome mis en lumière : le nucléaire en connaissance de cause

Source : <https://www.vbo-feb.be>

Le Centre de Documentation du CESE Wallonie est au service des membres du Conseil.

Il est également accessible au public sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter Mégane Wils, Responsable de l'information.

megane.wils@cesewallonie.be

Wallonie

Publication trimestrielle du Conseil économique,
social et environnemental de Wallonie

Editeur responsable

Luc Simar
Secrétaire général

Rédactrice en chef

Nathalie Blanchart - 04 232 98 53
nathalie.blanchart@cesewallonie.be

Graphiste

Nathalie Hounje - 04 232 98 24
nathalie.hounje@cesewallonie.be

Rédaction

Invitée : Nathalie Blanchart
Dossier : Alain Mairesse
Interviews et reportages : Nathalie Blanchart,
avec la collaboration d'Alain Mairesse
Actus : Nathalie Blanchart
Livres : Mégane Wils

Impression

Imprimerie SNEL

Crédits photographiques

© Adobe stock : cover, pp. 8, 16, 17 et 22
© CESE Wallonie : pp. 2, 3, 9, 11 et 24-27
© MTBW - Denis Closon : p.12
© Isaline de Wilde : p.21

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes
interviewées pour leur collaboration ainsi que
celles qui ont contribué à la réalisation de ce
numéro.

Merci également à Frédérique Debrule pour
sa précieuse relecture.